

commandant, montre ses dépêches et demande à être entendu. Le feu cesse alors ; il annonce son caractère et sa qualité d'envoyé, et commence à lire la sommation dont il est porteur ; mais à peine était-il à la moitié de la lecture, que les Anglais recommencèrent à tirer, très probablement sans l'ordre de leur commandant, qui était le colonel WASHINGTON, devenu depuis si célèbre ; Jumonville et une partie de ses gens furent tués, et les autres furent faits prisonniers, à l'exception d'un seul, qui se sauva et vint apporter au fort Duquesne la nouvelle de ce désastre.

M. de Contrecoeur assembla aussitôt les officiers de la garnison et les sauvages des environs, et leur raconta ce qui venait de se passer. Tous se montrèrent indignés de la conduite des Anglais, et furent d'avis qu'il fallait aller, sans perte de temps, investir le fort de la Nécessité. Une partie de la garnison, et quelques centaines de sauvages furent mis sous les ordres de M. de VILLIER, frère de Jumonville. Cette petite armée se mit aussitôt en marche, investit le fort Necessity, et l'attaqua, dans l'intention de le prendre à l'assaut, s'il ne se rendait pas à la première sommation. Les Anglais ne l'attendirent pas : n'espérant point de quartier, si leur fort était emporté de vive force, ils se hâtèrent de capituler, et se rendirent prisonniers de guerre. Quoique parti pour venger la mort de son frère, de Villier se conduisit en cette occasion avec une modération qui lui fit le plus grand honneur. Cette affaire se passa au commencement de Juin 1753.

Cependant, M. Bigot, qui n'ignorait pas le mécontentement que sa conduite avait excité dans la colonie, craignit que les plaintes des colons ne parvinssent enfin aux oreilles du roi : il demanda donc un congé d'absence, sous le prétexte d'arranger ses affaires, mais dans le fait pour se faire des protecteurs à la cour ou dans le cabinet, et invalider par leur moyen les accusations qui pourraient être portées contre lui. Il eut la permission demandée, et M. Verin, commissaire de la marine, agit, en son absence, comme commissaire ordonnateur, et remplit toutes les fonctions attachées à l'office d'intendant.

Avant son départ, il obtint du gouverneur général la place de commandant de Beauséjour, et la charge lucrative de commissaire, pour un de ses favoris, M. de Vergor, dont il a été parlé plus haut, homme, suivant M. Smith, dépourvu de connaissance et de talents. A peine de Vergor était-il arrivé à Beauséjour, qu'il reçut de M. Bigot une lettre qui, en même temps qu'elle prouvait qu'il était dépourvu de tout sentiment de probité, développait l'affreux système de péculat suivi dans ce pays ; « Retirez autant d'argent que vous pourrez de votre poche, mon cher de Vergor, disait l'intendant à son favori ; les moyens sont entre vos mains ; faites en sorte d'être bientôt en état de passer